

Hauts-de-France, Aisne
Fleury

Le territoire communal de Fleury

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00067013

Date de l'enquête initiale : 1985

Date(s) de rédaction : 1988, 2016

Cadre de l'étude : inventaire topographique canton de Villers-Cotterêts

Désignation

Aires d'études : Soissonnais

Milieu d'implantation :

Historique

Le moment précis pendant lequel s'est constitué le village de Fleury n'est pas connu, bien que le nom ancien de la localité - Floriacus - en fasse une fondation de la période gallo-romaine. Cette affirmation de Ghislain Brunel, basée autant sur le toponyme que sur la situation du village au sein de la forêt, est corroborée par plusieurs découvertes de mobilier archéologique de cette époque (substructions, tuiles, tessons de céramique, monnaies), qui ont surtout été effectuées à des carrefours de voies forestières. La limite nord-ouest du territoire communal est en outre formée par l'ancienne chaussée romaine qui reliait Paris à Soissons et dont le tracé est à l'origine de l'actuelle RN 2.

Les étapes de la formation de la paroisse n'ont pu également être cernées, même si la consécration de l'église à saint Martin est un signe d'ancienneté. La plus ancienne mention de la paroisse est le don (ou la confirmation du don) de l'"autel" du village vers 1095, par l'évêque de Soissons Hugues de Pierrefonds (1093-1103), à l'abbaye bénédictine Notre-Dame de Soissons, libéralité rapportée par dom Michel Germain, historien de cette grande abbaye de femmes. Dès cette période, l'abbesse va donc lever la dîme en ce lieu. En l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible de dire si la paroisse de Fleury s'est transformée immédiatement en annexe de celle de Corcy - autre possession, mais plus ancienne, de Notre-Dame de Soissons. Toutefois, dans les derniers siècles de l'Ancien Régime à tout le moins, le curé de Corcy, prêtre séculier présenté par l'abbesse, est également chargé du desservice de Fleury. Cette double mission a sans doute été difficile à remplir avec rigueur puisque en 1629, les habitants de Fleury vont se pourvoir contre le curé de Corcy afin d'avoir à Fleury un vicaire sédentaire chargé des fonctions curiales. Leur demande est satisfaite, et l'entretien décent de ce religieux est organisé par un jugement de l'évêque de Soissons daté du 24 avril 1630. Cette paroisse du diocèse de Soissons appartient alors au doyenné de Vivières, membre du Grand archidiaconé.

Les remaniements consécutifs à la Révolution font de Fleury au 19^e siècle un élément du doyenné de Villers-Cotterêts. À la reprise du culte dans les premières années du 19^e siècle, Corcy et Fleury redeviennent desservies par un même religieux. Mais la paroisse de Fleury devient annexe de Dampleux dès le 1^{er} quart du 19^e siècle, ce dont témoigne l'épithaphe de Pierre Lefebvre (fixée sur un contrefort du chœur de l'église), mort en 1826 "curé desservant de Dampleux et Fleury". Au début de 1893, la paroisse de Dampleux ayant été confiée au curé de Faverolles, celle de Fleury partage donc son sort. Depuis les regroupements paroissiaux de la fin du 20^e siècle, le village de Fleury appartient désormais à la grande paroisse Saint-Nicolas-du-Pays-de-Retz, devenue membre d'un doyenné de Villers-Cotterêts étendu.

Jusqu'à la Révolution française, ce territoire du Valois est situé dans l'étendue de la châtelainie de La Ferté-Milon. Peu avant la Révolution, comme le signale l'abbé Houllier, le village relève de la Généralité de Soissons, de l'Élection de Crépy-en-Valois et du bailliage de Villers-Cotterêts. Il fait aujourd'hui partie du canton de Villers-Cotterêts et de l'arrondissement de Soissons. Avant la suppression du régime féodal, la seigneurie de Fleury, unie à celle de Corcy, et la haute justice sont tenues conjointement par l'abbaye Notre-Dame de Soissons (pour 7/8) et les seigneurs du "fief de la Place" à Corcy, qui possèdent le dernier 1/8. En ce qui concerne la seigneurie foncière, Fleury est un arrière-fief, mouvant du fief de Marolles, ce dernier étant lui-même tenu du roi ou du duc d'Orléans à cause du château de La Ferté-Milon. Il consiste en la ferme de Fleury, des terres et des prés, l'étang du lieu et un petit moulin à blé, enfin en divers droits seigneuriaux dont les moyenne et basse justices. Ce fief, qui avait été la propriété successive de plusieurs seigneurs laïcs

- les archives mentionnent à partir de 1473 Jean de Fresnes père et fils, Pierre Pellerin, puis Jean de Hecques -, est adjugé le 26 juin 1531 aux chartreux de Bourfontaine, qui vont ensuite le bailler à ferme. Mais en 1770, le duc Louis-Philippe d'Orléans (1725-1785), qui réside régulièrement au château de Villers-Cotterêts, forme dans la forêt de Retz un vaste parc de chasse, enclos de murs qui enferment le village de Fleury à l'intérieur de cette enceinte. Conscients des complications variées que ce parc pourrait susciter dans la gestion de leurs biens, les chartreux de Bourfontaine acceptent par un acte sous seing privé du 16 novembre 1771 de céder au duc leur domaine, fief et ferme de Fleury - sauf l'étang et le moulin - en échange d'une autre propriété. L'acte du 14 mai 1783, qui confirme le précédent accord, permet au duc de réunir l'enclave de Fleury à la forêt de Retz. Un acte du 2 mai 1775 scelle l'acquisition du terrain et des bâtiments du presbytère de Fleury auprès de particuliers, et un autre, du 31 juillet 1775, l'obtention de neuf arpents de terre des prémontrés de l'abbaye Notre-Dame de Valsery, ces biens immeubles étant tous destinés à être réunis par le duc d'Orléans au domaine de Fleury et au duché de Valois.

En 1787-1788, le transport et l'installation de la faisanderie du château de Villers-Cotterêts dans la ferme de Fleury achèvent de lier la destinée de ce territoire au plaisir princier de la chasse.

La Révolution française, qui éclate peu après, infléchit irrévocablement l'histoire de Fleury. Les apanages sont supprimés en 1790, et la saisie du château de Villers-Cotterêts par la Nation rend inutiles le parc de chasse et la faisanderie. L'enceinte du parc, d'abord préservée, est ensuite progressivement détruite, permettant au village de sortir de son enfermement. La ferme est adjugée le 26 janvier 1793 et le presbytère vers juillet 1796 ou peu après. L'Église, moins présente qu'ailleurs depuis les acquisitions du duc d'Orléans, disparaît elle-aussi de la liste des propriétaires fonciers. Le moulin et l'étang - conservés jusque-là par la chartreuse de Bourfontaine - changent ainsi de mains le 16 mai 1791, partageant le sort des terres de la fabrique et de quelques communautés, qui sont aliénées dans le courant des années 1790 à divers particuliers. Le village et la vie de ses habitants évoluent tout au long du 19^e siècle, sous l'influence des lois et du progrès. C'est ainsi qu'une mairie-école est bâtie au milieu de ce siècle, puis agrandie et améliorée en 1887. La modernisation des moyens de transport désenclave complètement Fleury. Situé sur le tracé de la ligne de chemin de fer Paris-Soissons - construite par tronçons successifs -, le village est desservi par la gare de Villers-Cotterêts dès la fin de 1861, puis aussi par celle de Longpont dès le milieu de 1862. Cette dernière est délaissée quelques décennies plus tard, en faveur de la halte de Corcy plus proche, créée dans le courant des années 1890. Enfin, à la veille de la déclaration de guerre, un bureau téléphonique est établi dans la localité ou sur le point de l'être.

Cette vie paisible est temporairement stoppée par l'éclatement de la Première Guerre mondiale. Peu d'informations sont connues pour les premières années de cette guerre, pendant lesquelles l'agglomération, à l'écart des grandes routes, semble surtout avoir accueilli des troupes qui y cantonnent. Mais la situation change lors des offensives allemandes de 1918 et des contre-attaques alliées. L'historique du 46^e régiment d'Artillerie de campagne, unité fort engagée dans la défense opiniâtre de cette zone, signale en particulier à la date du 4 juin 1918 un violent bombardement "dans la région de Fleury". À l'issue du conflit, le village n'est pas détruit, contrairement à plusieurs de ses voisins situés plus à l'est ; ses constructions sont néanmoins endommagées, comme en témoignent les rares dossiers de dommages de guerre conservés.

Au début de l'entre-deux-guerres, le rétablissement de l'agglomération semble avancer rapidement, car la *Carte spéciale des régions dévastées* mentionne, à la date du 1^{er} décembre 1920, 30 maisons déjà réparées ou reconstruites. La restauration des bâtiments communaux, quant à elle, est confiée en 1919 à la Coopérative de reconstruction de Faverolles, Ancienville, Fleury et Oigny, dont l'architecte est Frédéric Bertrand (1869-1956). Les bombardements subis et le patriotisme des habitants ont valu à la localité d'être citée à l'ordre de l'armée et de recevoir la Croix de guerre par décret du 23 août 1923.

Description

La commune de Fleury - cachée dans la forêt, écrit l'abbé Chollet - est située dans la partie centrale du canton de Villers-Cotterêts, à l'est de son chef-lieu, au cœur du massif forestier de Retz dans lequel l'agglomération et son terroir agricole forment une clairière. Elle est entourée pour l'essentiel par les communes de Villers-Cotterêts à l'ouest, Puiseux-en-Retz au nord-ouest, Montgobert au nord et à l'est, Corcy à l'est et enfin, Dampleux au sud. Ses limites sont presque entièrement constituées par des routes et des laies forestières. La séparation d'avec le territoire de Puiseux-en-Retz est en outre formée par l'ancienne voie romaine de Paris à Soissons, à laquelle a succédé la RN 2.

Le territoire occupe une surface de 651 ha. La majeure partie de cette étendue appartient à la forêt de Retz, qui enveloppe l'agglomération et la plaine agricole. En 1888, le terroir agricole est estimé par l'instituteur à 120 ha et - exception faite des jardins, vergers et prés, qui avoisinent les habitations - correspond surtout à la "Plaine de Fleury" située au nord de la ferme. Cette surface, contenue par la forêt, a sans doute peu évolué depuis.

L'altitude du territoire communal varie de 91 à 191 m, les élévations les plus faibles se trouvant dans sa partie méridionale, au fond d'un vallon dont le versant nord a été conquis par le village. Ayant atteint une hauteur qui avoisine 130 m dans la plaine de Fleury, l'altitude s'élève ensuite progressivement en forêt, pour atteindre son point culminant tout au nord du territoire communal. Par sa faible altitude, le fond du vallon a accueilli depuis longtemps l'actuelle route départementale 80, qui unit Haramont à Goussancourt en passant par Villers-Cotterêts, et traverse le sud de Fleury et son agglomération d'ouest en est. La ligne de chemin de fer Paris-Soissons-Hirson y adopte depuis 1862 un tracé comparable dans la traversée de Fleury. Mais il s'y trouve surtout le lit d'un petit ru, qui prend sa source à la Fontaine Gosset, à l'ouest du village, et

s'écoule dans l'étang du moulin de Fleury, avant de contribuer à alimenter les trois étangs qui se succèdent sur le territoire de Corcy, puis de se jeter ensuite dans la Savière[s].

Les constructions du village s'étagent sur le versant nord du vallon. Fleury est surtout constitué d'habitations éparses, éloignées les unes des autres au long des rues. Pendant longtemps l'agglomération ne s'est complétée que du moulin, situé un peu à l'écart. Les recensements de population font état en 1841 d'une autre demeure isolée, au "Pré-des-Dames", puis à partir de 1846, d'un petit groupe d'habitations au lieu-dit "le Rossignol". Actuellement, il n'existe plus de construction au Pré-des-Dames, et de nouvelles maisons, édifiées à l'ouest de l'agglomération, ont facilité l'intégration des demeures du lieu-dit "le Rossignol" au tissu peu dense du village.

L'économie de Fleury semble avoir principalement reposé sur l'agriculture, le travail du bois et la forêt, aucune industrie ou manufacture n'étant signalée dans les textes, à l'exception du moulin à blé. À la fin du 18^e siècle, l'abbé Houllier mentionne la production de blé, de grains et de foin, information reprise un siècle plus tard par l'instituteur qui ajoute au blé, l'avoine, le seigle et l'orge. La culture de la betterave est ici peu développée et uniquement destinée à la nourriture du bétail. À la fin du 19^e siècle, le sol du territoire renferme aussi deux carrières de pierre à bâtir, dont le produit est envoyé à Paris. L'instituteur signale encore l'exploitation de dépôts de grès en forêt, matériau consacré au pavage des rues de la capitale. L'époque précise de cessation de ces activités dans le courant du 20^e siècle n'est pas connue. L'emploi s'est peu à peu déplacé et modifié au fil du temps, comme le suggère par exemple le recensement de population de 1901, qui signale que de nombreux habitants travaillent désormais pour les grandes scieries de Villers-Cotterêts ou pour la Compagnie des Chemins de fer du Nord.

Références documentaires

Documents d'archive

- AN. Série MC (minutier central des notaires de Paris) ; sous-série étude CXV : MC/ET/CXV/933 (**notaire : Jean-Louis L'Homme ; avril-mai 1783**).
Acte d'acquisition de la seigneurie de Fleury, par le duc d'Orléans, des religieux de la chartreuse de Bourgfontaine le 14 mai 1783.
- AN. Série R (Papiers des princes) ; Sous-série R/4 (Apanage d'Orléans) : R/4/175 (**Duché de Valois, châtellenie de La Ferté-Milon : documents sur les communes et hameaux de la châtellenie ; dossiers rangés par ordre alphabétique : A-B**).
Dossier Bourgfontaine : déclaration présentée par les chartreux pour la confection du terrier général du duché de Valois (13 mars 1671).
- AN. Série R (Papiers des princes) ; Sous-série R/4 (Apanage d'Orléans) : R/4/176 (**Duché de Valois, châtellenie de La Ferté-Milon : documents sur les communes et hameaux de la châtellenie ; dossiers rangés par ordre alphabétique : C-M**).
Dossier : Corcy-Fleury.
- AN. Série R (Papiers des princes) ; Sous-série R/4 (Apanage d'Orléans) : R/4/244 (**Duché de Valois, apanage : pièces concernant la ferme de Fleury et la forêt de Retz ; 1521-1791**).
Notes, correspondance, rapports relatifs à l'établissement projeté d'une nouvelle faisanderie dans la ferme de Fleury, frais faits pour le dit établissement (1789-1791).
- AD Aisne. Série E-dépôt (Archives communales déposées) ; sous-série E-dépôt 0148 (Fleury) : D 1 (**Registre des délibérations du Conseil municipal : 8 août 1852-15 juin 1877**).
- AD Aisne. Série E-dépôt (Archives communales déposées) ; sous-série E-dépôt 0148 (Fleury) : D 2 (**Registre des délibérations du Conseil municipal : 16 novembre 1877-13 novembre 1898**).
- AD Aisne. Série E-dépôt (Archives communales déposées) ; sous-série E-dépôt 0148 (Fleury) : D 3 (**Registre des délibérations du Conseil municipal : 28 mai 1899-12 juin 1921**).
- AD Aisne. Série R (Affaires militaires) ; sous-série 15 R (Dommages de guerre) : 15 R 1337.
Dossier 6358 : devis descriptif des dommages de guerre causés aux biens de la commune de Fleury.

- AD Aisne. Série T (Enseignement, affaires culturelles, sports) ; Sous-série 13 T : 13 T 197 (TRICOT, Théophile. **Géographie physique, historique et économique de la Commune de Fleury. Canton de Villers-Cotterêts. Arrondissement de Soissons. Aisne.** 11 janvier 1884, non paginé).
- AD Aisne. Série T (Enseignement, affaires culturelles, sports) ; Sous-série 13 T : 13 T 198 (LANGINIER, Louis François Émile. **Département de l'Aisne. Canton de Villers-Cotterêts. Commune de Fleury. Monographie et plan.** 1888, non paginé).
- AC Fleury (non coté) : **Registre des délibérations du Conseil municipal (25 novembre 1951-21 avril 1982).**

Documents figurés

- **Fleury, plan cadastral parcellaire** [cadastre napoléonien], Tableau d'assemblage, encre sur papier calque, 1835, reconstitué d'après copie par Gaston Hénin, géomètre à Villers-Cotterêts, en avril 1924, 1/10000e (AD Aisne : 3P0366_01).
- **Fleury, plan cadastral parcellaire** [cadastre napoléonien], section Au du Village (n° 1 à 172), encre sur papier calque, 1835, reconstitué d'après copie par Gaston Hénin, géomètre à Villers-Cotterêts, en avril 1924, 1/2500e (AD Aisne : 3P0366_02).
- **Fleury, plan cadastral parcellaire** [cadastre napoléonien], section Bu de la Forêt (n° 1 à 77), encre sur papier calque, 1835, reconstitué d'après copie par Gaston Hénin, géomètre à Villers-Cotterêts, en avril 1924, 1/5000e (AD Aisne : 3P0366_03).
- **FLEURY (Aisne). Vue générale**, carte postale, Majérus, éditeur, [vers 1900] (coll. part.).
- **CARTE SPÉCIALE DES RÉGIONS DÉVASTÉES, SOISSONS S.O., n° 33**, estampe en couleur, Service géographique de l'armée, d'après une gravure de Boclet, Hacq et Hennequin, édition du 1er décembre 1920 (BNF [Cartes et plans] GE CC-698 [33 SO-1920-2]).

Bibliographie

- BRUNEL, Ghislain. **L'implantation des ordres religieux de Prémontré, Cîteaux et Fontevraud dans la région de Villers-Cotterêts au XIIe siècle : une réponse à de nouveaux besoins ?** *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne*, tome XXXII, 1987, p. 197-224.
- CHOLLET, abbé François. **Un serment mal gardé ou Villers-Cotterêts et ses environs.** Villers-Cotterêts : Obry, libraire ; Soissons : Mme Lalance, libraire, 1853.
p. 154-155.
- DOMMANGET, Maurice. **La rivière d'Ourcq et ses affluents.** Compiègne : imprimerie-librairie Decelle, 1906.
p. 64.
- GERMAIN, Michel. **Histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Soissons, de l'ordre de Saint-Benoît. Divisée en quatre livres. Avec les preuves, et plusieurs titres, tirez des Archives de cette Abbaye.** Paris : chez Jean-Baptiste Coignard, 1675.
p. 142, 349, 439.
- HOULLIER, Abbé Pierre. **État ecclésiastique et civil du diocèse de Soissons.** Compiègne : Bertrand, Imprimeur du Roi ; Paris : Mérigot jeune, Libraire, 1783.

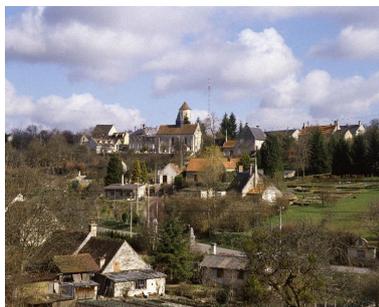
p. 231-232.

- *Journal officiel de la République française*.
55e année, n° 234, Jeudi 30 Août 1923, p. 8504.
- LEDOUBLE, abbé Joseph. **État religieux ancien et moderne des pays qui forment aujourd'hui le diocèse de Soissons**. Soissons : l'auteur, 1880.
p. 20, 425.
- MELLEVILLE, Maximilien. **Dictionnaire historique du département de l'Aisne**. Nouvelle édition. 2 volumes. Laon : l'auteur, 1865.
t. 1, p. 394.
- MICHAUX, Alexandre. **Histoire de Villers-Cotterêts. La ville, le château, la forêt et ses environs**. Deuxième édition, augmentée et mise au courant des événements jusqu'en 1885. Paris : Marchal et Billard, libraires-éditeurs, 1886.
p. 159-160.
- PICHON, Blaise. **L'Aisne, 02**. Carte archéologique de la Gaule. Pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de Michel Provost. Paris : académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ministère de l'Éducation nationale, ministère de la Recherche, ministère de la Culture et de la Communication, maison des Sciences de l'Homme, 2002.
p. 236, n° 316.

Illustrations



Carte postale éditée au début du 20e siècle, représentant une vue du village, depuis le sud (coll. part.).
Phot. Bürjes Franck
IVR22_19980204899ZB



Vue du centre du village, depuis le sud.
Phot. Fabrice Charrondière
IVR22_19860200385XA



Anciens bâtiments de ferme (25 Grande rue) : élévation sud-ouest, sur rue.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19900200657X



Vue de la croix de chemin.
Phot. Christiane Riboulleau
IVR22_19880200723X

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

Le canton de Villers-Cotterêts (IA02003210)

Oeuvres en rapport :

Ancienne fontaine (IA00067015) Hauts-de-France, Aisne, Fleury, Grande rue

Ferme de Fleury (IA00067019) Hauts-de-France, Aisne, Fleury, 6 rue de la Cavée

L'église paroissiale Saint-Martin de Fleury (IA00067014) Hauts-de-France, Aisne, Fleury, place de la Mairie, rue du Village

La mairie-école de Fleury (IA00067016) Hauts-de-France, Aisne, Fleury, place de la Mairie

Les anciens parcs de chasse du château de Villers-Cotterêts (détruits) (IA02003246) Hauts-de-France, Aisne, Villers-Cotterêts

Maison, dite le Pavillon (IA00067017) Hauts-de-France, Aisne, Fleury, Grande rue

Monument aux morts de la Guerre de 1914-1918 et de la Guerre de 1939-1945 (IA00067018) Hauts-de-France, Aisne, Fleury, Grande rue

Moulin à blé, dit moulin de Fleury (IA00067020) Hauts-de-France, Aisne, Fleury, Étang-de-Fleury (I'), 33 Grande rue

Auteur(s) du dossier : Christiane Riboulleau

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic



Carte postale éditée au début du 20e siècle, représentant une vue du village, depuis le sud (coll. part.).

IVR22_19980204899ZB

Auteur de l'illustration : Bürjes Franck

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du centre du village, depuis le sud.

IVR22_19860200385XA

Auteur de l'illustration : Fabrice Charrondière

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Anciens bâtiments de ferme (25 Grande rue) : élévation sud-ouest, sur rue.

IVR22_19900200657X

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la croix de chemin.

IVR22_19880200723X

Auteur de l'illustration : Christiane Riboulleau

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation